Règlement Particulier

1) Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD.
2) Le présent tournoi est ouvert à **tous les licenciés FFBaD** autorisés en **minimes, cadet, junior, senior et vétéran** dans les catégories ***N, R, D, P*** et ***NC***.
3) Les joueurs doivent être **licenciés à la date du tirage au sort** (licence saisie et validée par la ligue, après réception du paiement). A défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi et leurs droits d'engagement seront conservés.
4) Les **joueurs en simple** ne peuvent s'inscrire **uniquement que dans leur catégorie**. Pour **les joueurs en double et mixte**, l'un des joueurs doit avoir au minimum le classement de la catégorie. Son partenaire devra avoir 2 classement maximum en dessous de la catégorie (exemple : une paire R6D8 pourra joueur en R6D7, une paire R6P10 ne pourra pas jouer en R6D7, une paire D8D8 ne pourra pas jouer en R6D7)
5) Les joueurs ne pourront s'inscrire que dans **deux tableaux au maximum**. (3 tableaux autorisés pour les joueurs jouant les 3 tableaux N).
6) En double et mixte, l'inscription de la paire ne sera **effective qu'à réception de l'inscription du dernier joueur de la paire**. Les joueurs peuvent s'inscrire avec « X » en double et en mixte, sans assurance de se voir attribuer un partenaire.
7) Les **simples débuteront le samedi matin**. Les **doubles Mixtes** commenceront dès le **samedi après-midi**. Les **doubles hommes et femmes débuteront le dimanche matin**.
8) Dans la mesure du possible, les simples, les doubles et les mixtes seront **organisés en poule** pour la phase préliminaire puis en **élimination directe pour la phase finale** (respect des 8 matchs maximum / joueur / jour)
9) Les organisateurs du tournoi se réservent **le droit de supprimer certaines séries** si le nombre de participants s'avérait insuffisant. Si le nombre de joueurs inscrits est trop important dans un tableau, les organisateurs en accord avec le Juge-Arbitre se réservent **le droit de scinder en deux le tableau** concerné ou de limiter le nombre d'inscrits à celui-ci.
10) En cas de **forfait avéré** avant le début d'un tableau, le comité d'organisation se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre de remplacer tout joueur forfait par un joueur de la liste d'attente ou après appel de volontaire dans la salle.
11) Tout forfait annoncé après la date du tirage au sort pour raison valable devra être dûment justifié par écrit au maximum 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition auprès du secrétariat de la Ligue du Centre-Val de Loire de Badminton à l'adresse suivante : 5 bis, rue des Urbets, BP30064, 18002 Bourges cedex.
12) Le **remboursement des frais d'inscription** des joueurs W.O. se fera dans les conditions suivantes : avant tirage au sort si le comité d'organisation est prévenu et après tirage au sort sur justificatif.
13) Tout **partenaire d'un joueur défaillant** devra informer l'organisateur de son choix : nouveau partenaire (proposé par lui-même ou par l'organisateur) ou non-participation.
14) Un **échéancier prévisionnel sera affiché**, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.
15) **Les horaires indiqués sont impératifs** : tout joueur non présent sur le terrain désigné 5mn après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait par le Juge-Arbitre.
16) Les matchs pourront être **appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance** sur l'horaire annoncé.
17) Tout **joueur devant s'absenter** temporairement devra avertir le juge arbitre et la table de marque, après avoir vérifié qu'il ne joue pas les matchs suivants. En cas d'absence, il risque d'être déclaré forfait et être sanctionné. Les horaires des matchs ne sont donnés qu'à titre d'information

18) Les **matchs se dérouleront en auto-arbitrage** jusqu'aux finales, mais le comité d'organisation se réserve le droit de demander la participation d'un arbitre à tout instant et en particulier pour les finales.
19) Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires utiles à son match.
20) Les **volants de matchs** sont à la charge des joueurs, partagés équitablement entre les deux joueurs ou les deux équipes. Seulement dans la série PNC les volants plastique sont autorisés. Dans les autres séries, les volants en plumes sont obligatoires.
En cas de litige, les volants retenus seront :

- MAVIS 500 (jupe plastique) pour les P et NC,
- RSL Super Grade 3 pour les classés.

Ces volants seront disponibles à la vente dans la salle pendant toute la durée du tournoi.
21) Les joueurs **doivent se tenir prêts et ont 3 minutes d'échauffement** à l'annonce de leur match.
22) Le **temps de repos** entre deux matchs consécutifs pour un même joueur est fixé à 20 minutes minimum.
23) Toute **contestation** sera examinée par le juge arbitre et sa décision sera sans appel.
24) Une **tenue de Badminton** conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur le terrain.
25) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.
26) Il est de la responsabilité de chaque joueur de consulter la réglementation sur les cartons sur le site de la fédération (www.badmintoncvl.fr)
27) **Rappel pour les participants mineurs à la compétition** : "Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la règlementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs".
28) **Le tirage au sort aura lieu le 08/04/2016 et les côtes des joueurs seront prises au 01/04/2017**.
29) Toute participation au tournoi implique **l'adoption de tous les articles de ce règlement**.